



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ ET DES CONSOMMATEURS

Direction «Politique des consommateurs»  
La directrice

Bruxelles, le  
DG SANCO/B6/IP/sb

Mesdames et Messieurs les enseignants,

**Objet: Agenda Europa**

Nous espérons que les exemplaires de l'Agenda Europa et du Manuel de l'enseignant que vous avez reçus pour l'année scolaire 2011/12 vous auront été utiles.

Vous comprendrez certainement (et peut-être l'expérimentez-vous déjà dans vos établissements) que le contexte économique actuel nous impose de faire le meilleur usage possible de nos ressources budgétaires.

C'est pourquoi l'Agenda Europa, publié par la Commission européenne depuis 2003, a fait l'objet d'une évaluation et d'un bilan critique. L'objectif était de réfléchir à la manière dont les messages de la Commission européenne en matière de consommation et de santé pouvaient s'adresser aux jeunes de manière aussi efficace que possible, et à la meilleure façon de répondre aux besoins des enseignants dans le contexte pédagogique actuel.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre connaissance de l'évaluation sur le site web de la DG SANCO (<http://ec.europa.eu/consumers/strategy/>).

Les résultats ont confirmé le rôle stratégique des enseignants dans l'éducation des futurs consommateurs européens, et la nécessité de mettre à leur disposition du matériel pédagogique à cet effet, destiné à être utilisé en classe. Étant donné que l'accès à l'internet est aujourd'hui largement répandu, l'impression annuelle de millions d'exemplaires de l'Agenda Europa ne constitue toutefois plus, dans la plupart des pays européens, la manière la plus efficace et la plus rationnelle d'un point de vue économique de toucher les élèves et de soutenir le travail des enseignants.

C'est la raison pour laquelle le contrat-cadre conclu entre la Commission européenne et la Fondation Génération Europe pour la publication de l'Agenda Europa n'a pas été renouvelé. Cette fondation agit donc désormais en son nom propre.

La Commission européenne est consciente de la nécessité de toucher le plus grand nombre d'enseignants possible en Europe, et de leur donner accès à du matériel pédagogique. À cette fin, nous avons décidé de fondre toutes nos initiatives concernant l'éducation des consommateurs en une seule ressource en ligne destinée aux enseignants, afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques et de matériel pédagogique relatif aux questions de consommation entre des enseignants de toute l'Europe.

Cette ressource en ligne vous donnera accès à une grande quantité de contenus et de formats, ainsi qu'à un forum permettant de débattre de la disponibilité, de l'usage et de l'efficacité des matériels pédagogiques et des méthodes d'enseignement. Grâce à ce portail interactif, vous pourrez imprimer les textes dont vous avez besoin et utiliser des

vidéos et d'autres matériels en ligne directement dans votre salle de cours. Le lancement du portail est prévu pour l'automne 2012.

Afin de préciser ce projet, nous procéderons dans les premiers mois de 2012 à une étude approfondie des besoins des enseignants et des élèves dans les salles de classe, tant en matériel que du point de vue des sujets à traiter dans chaque pays européen. Au stade actuel, la Commission européenne réfléchit encore à l'opportunité de continuer à fournir du matériel imprimé à certaines écoles.

Entre-temps, nous publierons en janvier 2012 les textes et le Manuel de l'enseignant qui accompagnent l'Agenda Europa dans un format électronique convivial, à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/consumers/europadiary/>

Du matériel supplémentaire sur l'Union européenne et ses activités est disponible aux adresses suivantes:

<http://www.etwinning.net/>

<http://europa.eu/teachers-corner/>

Dans l'année à venir, nous vous ferons parvenir un rapport sur l'état d'avancement du projet, qui contiendra des informations pratiques sur le fonctionnement du portail interactif, la manière d'accéder en ligne au matériel de l'Agenda Europa pendant la phase de construction du portail, et le rôle qui pourrait être le vôtre dans le cadre de ce dernier.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les enseignants, l'expression de ma considération distinguée.



Jacqueline Minor